

Séance extraordinaire du 8 mai 2017

Procès-verbal d'une séance extraordinaire du conseil municipal de la Ville de Métabetchouan–Lac-à-la-Croix tenue le 8 mai 2017, à 8 h, à la salle du conseil municipal de la Mairie de Métabetchouan–Lac-à-la-Croix.

Sont présents les conseillers : Sylvain Lavoie André Fortin
 Lévis Duchesne Evans Potvin

Sont absents les conseillers : Richard Lapointe Martin Voyer

sous la présidence de Monsieur Lawrence Potvin, maire

Sont aussi présents : Le greffier, Mario Bouchard
 La directrice générale Marie-Hélène Boily

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE ET CONSTATATION DU QUORUM

A 8 h, monsieur le maire constate le quorum et déclare la séance ouverte.

3. 123.05.2017 LECTURE ET ACCEPTATION DE L'ORDRE DU JOUR

Monsieur le conseiller André Fortin propose, appuyé par monsieur le conseiller Sylvain Lavoie d'accepter l'ordre du jour tel que lu et rédigé par le greffier.

- 1. Ouverture de la séance.
- 2. Signification de l'avis de convocation et vérification du quorum.
- 3. Lecture et acceptation de l'ordre du jour.
- 4. Autorisation de signataires – Demande de permis d'exécution de travaux auprès de la Compagnie des Chemins de Fer Nationaux du Canada (CN) – Construction d'une conduite d'eau potable au 16^e chemin.
- 5. Autorisation de signataires – Protocole d'entente à intervenir avec la compagnie 9257-0373 Québec inc. – Obligations et responsabilités de l'entrepreneur dans le cadre du contrat de construction d'une conduite d'eau potable au 16^e chemin.
- 6. Période de questions.
- 7. Levée de la séance.

Adoptée à l'unanimité

4. 124.05.2017 AUTORISATION D'UN SIGNATAIRE – DEMANDE DE PERMIS D'EXÉCUTION DE TRAVAUX AUPRÈS DE LA COMPAGNIE DES CHEMINS DE FER NATIONAUX DU CANADA (CN) – CONSTRUCTION D'UNE CONDUITE D'EAU POTABLE 16^E CHEMIN

Monsieur le conseiller Lévis Duchesne propose, appuyé par monsieur le conseiller Sylvain Lavoie d'autoriser monsieur Mario Bouchard, greffier à signer pour et au nom de la Ville de Métabetchouan-Lac-à-la-Croix une demande de permis d'exécution de travaux auprès de la Compagnie des Chemins de Fer Nationaux du Canada (CN) concernant la construction d'une conduite d'eau potable au 16^e chemin.

Adoptée à l'unanimité

5. 125.05.2017 AUTORISATION DE SIGNATAIRES – PROTOCOLE D'ENTENTE À INTERVENIR AVEC LA COMPAGNIE 9257-0373 QUÉBEC INC. – OBLIGATIONS ET RESPONSABILITÉS

**DE L'ENTREPRENEUR DANS LE CADRE DU CONTRAT DE
CONSTRUCTION D'UNE CONDUITE D'EAU POTABLE AU
16^E CHEMIN**

Monsieur le conseiller André Fortin propose, appuyé par monsieur le conseiller Evans Potvin d'autoriser monsieur Lawrence Potvin, maire et madame Marie-Hélène Boily, directrice générale à signer pour et au nom de la Ville de Métabetchouan-Lac-à-la-Croix un protocole d'entente à intervenir avec la compagnie 9257-0373 Québec inc. concernant les obligations et responsabilités de l'entrepreneur dans le cadre du contrat de construction d'une conduite d'eau potable au 16^e chemin. Ce protocole d'entente fait partie intégrante du procès-verbal.

Adoptée à l'unanimité

6. PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question.

7. LEVÉE DE LA SÉANCE

À 8 h 15, l'ordre du jour étant épuisé, monsieur le conseiller Sylvain Lavoie propose que la présente séance soit levée.

Lawrence Potvin, maire

Mario Bouchard, greffier